

Programme de subventions d'interaction

Le Programme de subventions d'interaction (SI) vise à donner aux entreprises établies au Canada et aux chercheurs des universités canadiennes admissibles la possibilité de se rencontrer et de cerner un problème propre à ces entreprises qu'ils peuvent résoudre en unissant leurs efforts dans le cadre d'un partenariat de recherche subséquent. Le Programme de SI vise à favoriser l'établissement de **nouveaux** partenariats de recherche entre des entreprises et des chercheurs universitaires.

| | |
|--|--|
| Qui administre les fonds | L'université et le professeur responsable du projet |
| Utilisation des subventions | Les subventions servent à couvrir les dépenses liées aux déplacements et aux réunions |
| Durée des subventions | Jusqu'à trois mois |
| Plusieurs professeurs participent-ils au projet | Non |
| Valeur habituelle des subventions | Au plus 5 000 \$ |
| Type de partenaires requis | Des entreprises établies au Canada |
| Contribution minimale des entreprises | Aucune |
| Date limite de présentation des demandes | Aucune date limite |
| Méthode d'évaluation | Les demandes sont évaluées par le bureau régional du CRSNG pertinent |
| Délai de l'évaluation | Les demandes sont évaluées dans les trois semaines suivant leur réception |
| Méthode d'évaluation | Les demandes sont évaluées par un comité de sélection |
| Délai de l'évaluation | Les demandes sont évaluées dans les trois semaines suivant leur réception |
| Le CRSNG est-il prêt à examiner des ébauches | Oui |
| Rapport d'activité | Le rapport d'activité doit être présenté dans les 30 jours suivant la fin de la période de validité de la subvention |

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

François Santerre

Agent de développement, recherche et innovation, CRSNG-Québec

Francois.santerre@nserc-crsng.gc.ca

(514) 496-4741